

Résultats du sondage sur la charge administrative

Dans le sondage *Articulons nos pensées* de ce numéro, le Comité des relations extérieures de la SCR a interrogé les membres de la SCR sur la manière dont l'augmentation du fardeau administratif lié au remplissage des formulaires d'assurance les touche, afin de mieux comprendre l'ampleur et l'impact de cette question à l'échelle nationale. Le sondage a reçu 94 réponses, soit le plus grand nombre de réponses reçues pour un sondage *Articulons nos pensées* dans les dernières années. Les répondants représentaient un large éventail de rhumatologues canadiens.

La première partie du sondage demandait aux membres : « Êtes-vous régulièrement tenu de remplir des formulaires d'assurance pour que les patients puissent avoir accès à des médicaments? » Un pourcentage impressionnant de 99 % des participants ont répondu « oui ».

Lorsqu'on leur a demandé si cela posait problème, près de 96 % des personnes interrogées ont affirmé que cette exigence constituait un obstacle important dans leur flux de travail clinique.

En réponse à la question « Avez-vous généralement des formulaires supplémentaires à remplir après avoir soumis la demande initiale à l'assurance pour commencer un nouveau traitement? », 76 % des répondants ont indiqué que des formulaires supplémentaires sont généralement requis après la demande initiale d'assurance, ce qui alourdit encore plus la charge administrative. Les formulaires supplémentaires proviennent de diverses sources, notamment des assureurs (95,7 %), des tiers (par exemple, les gestionnaires de régimes

d'avantages sociaux, 61,4 %) et d'autres sources telles que les programmes provinciaux d'accès spécial, les sociétés pharmaceutiques et les voies d'accès compassionnelles (12,9 %).

Comme le montre la figure 1, 78 % des répondants ont déclaré avoir subi des retards déraisonnables dans l'accès aux traitements prescrits en raison d'exigences administratives, 57 % d'entre eux faisant état d'un retard moyen de quatre semaines, 22 % d'un retard de 2 semaines et 21 % d'un retard de 6 semaines ou plus.

Les commentaires qualitatifs issus de ce sondage ont mis en évidence l'épuisement professionnel et le poids émotionnel liés à la paperasserie répétitive, la nécessité de disposer de formulaires standardisés, les incohérences entre les assureurs et l'impact sur les soins aux patients, notamment dans les cas urgents (par exemple le tocilizumab pour l'artérite à cellules géantes, les produits biologiques hors AMM pour la myosite ou la vascularite du SNC).

Dans l'ensemble, ce sondage souligne le fardeau administratif considérable auquel sont confrontés les rhumatologues canadiens afin d'assurer l'accès aux traitements pour leurs patients. Le Comité des relations externes de la SCR utilisera ces résultats pour préconiser la simplification des processus, la standardisation des formulaires et l'amélioration des voies de communication avec les assureurs.

Pour toute question ou commentaire, veuillez contacter info@rheum.

Figure 1. Délais moyens signalés dans l'accès aux traitements prescrits pour les patients en raison d'exigences administratives

